



Infos et actions - Bulletin des Comités Locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

Tax the rich

Taxer les riches : Attac tente de remettre un chèque de 60 milliards à Bruno Le Maire

Lundi 8 avril à 9h, une délégation d'Attac s'est rendue au ministère de l'Économie et des Finances pour remettre à Bruno Le Maire un chèque de 60 milliards d'euros à l'ordre du Trésor public. Cette somme représente le montant qu'il serait possible de récupérer en appliquant [six mesures](#) pour mieux taxer les plus riches et les multinationales. Tout le dossier est consultable sur le site internet d'attac France via le lien ci-dessous

N'oubliez pas de signer et de diffuser largement [notre pétition](#) pour l'application de ces six mesures. <https://france.attac.org/se-mobiliser/superprofits-ultra-riches-mega-injustices/article/signez-la-petition-60-milliards-en-taxant-les-plus-riches-maintenant-c-est>

Mai—juin— juillet—aout 2024 Bimestriel - N° 134

Sommaire	Page	Sommaire	Page
Tax the rich	1—2	Néolibéralisme 2/4	10 - 11
France travail	3 à 6	ECSCA : Marseille	12 - 13
Guéret en lutte	7	Hospitalisation privée	14 - 15
Des pensées qui nous inspirent	8	Agenda	16
Linky : Procès	9		



Parallèlement à la pétition en lien en page 1, l'initiative parlementaire européenne est toujours d'actualité et nécessite la participation la plus large possible pour imposer au parlement européen de mettre le sujet de la taxation des super riches sur la table.

Cet impôt contribuerait aux ressources propres de l'Union et les recettes permettraient d'amplifier et de pérenniser les politiques européennes de transition environnementale, sociale et de coopération au développement, en cofinancement avec les États membres.

Cette contribution serait destinée à la lutte contre le changement climatique et à la lutte contre les inégalités et permettrait la participation plus équitable des citoyens européens à ces objectifs.

Cet initiative se termine le 9 octobre 2024 et doit rassembler 1 millions de signatures mini dont 55695 minimum pour la France.

Pour le moment fin avril 2024 un peu plus de 169000 signatures ont été récoltés. La France se situe très bien avec 99084 signatures, pour autant il ne faut pas arrêter de promouvoir cette initiative et la pétition lancée par Attac.



Nous allons donc faire plusieurs déploiement d'ici le 9 octobre pour informer de cette initiative européenne et faire signer les populations.

D'ores et déjà nous avons édité quelques flyers pour permettre des distributions. Si

vous souhaitez vous en procurer : rapprochez vous d'un membre du GA d'attac87.



France Travail ou la stigmatisation des chômeurs comme fainéants assistés et inutiles sociaux.

Du 19ème au 21ème siècle, l'idéologie du bouc émissaire pour occulter pauvreté et inégalités.

En avril 2024, le premier ministre se lance dans une stigmatisation éhontée des personnes au chômage. Pesant sur la réforme de l'assurance - chômage pour diminuer encore les droits des privés d'emploi (après des réductions du montant et de la durée d'indemnisation récentes).

Voulant économiser sur les dépenses publiques, il produit un discours émanant de l'idéologie anti - pauvres que le système capitalisme produit depuis deux siècles.

Le but est de cacher les effets d'un système qui enrichit de façon indécente une minorité dans un capitalisme financier qui accélère sa domination produisant des inégalités sociales béantes.

La guerre contre les pauvres se poursuit aujourd'hui avec le levier qu'est la création de France Travail par la loi de décembre 2023. Cette guerre s'assortit d'une volonté idéologique de faire en sorte que « ceux qui travaillent » participent à cette désignation de leurs concitoyens comme



FRANCE TRAVAIL

« fainéants assistés », comme mauvais citoyens profiteurs.

France Travail, un outil pour faire baisser à tout prix le chômage.

Qu'est ce que France Travail ?

En gestation depuis juin dernier, la loi « plein emploi » du 18 décembre 2023, crée France travail.

Officiellement, il s'agit de rassembler toutes les institutions accompagnant les personnes au chômage pour combattre le chômage des plus éloignée de l'emploi (Cap Emploi pour les personnes handicapées, l'ex Pôle Emploi, les missions locales pour les jeunes, les travailleurs sociaux et structures d'insertion des conseils départementaux en charge du RSA.)

Chaque demandeur d'emploi s'inscrit à France Travail et signe un contrat d'engagement unifié

précisant les objectifs d'insertion sociale et professionnelle.

Les sénateurs ont ajouté l'obligation de 15 à 20 heures d'activité pour les bénéficiaires du RSA. Ainsi en mars 2024, 29 nouveaux départements participent à l'expérimentation de la réforme liant le versement du RSA aux heures d'activités portant à 47 le nombre d'expérimentations sur l'accompagnement « rénové et intensif » des 100 % les plus précaires d'un territoire. *Un nouveau système de sanctions »graduées »est mis en place pour suspendre »provisoirement » le versement de l'allocation en cas de non respect du contrat.*

L'enjeu pour le gouvernement Macron: un chiffre : être à tout prix à 5 % de chômeurs en France en 2027.

Le nombre de demandeurs d'emploi était de 7,1 % en 2023 , plus bas niveau statistique depuis 1986, mais avant de remonter à 7,5 % au premier trimestre 2024.

La nature des emplois créés :

Il faut rappeler qu'il y a en France 2,3 millions de chômeurs (sens du Bureau International du travail), que, selon l'INSEE, 8,9 millions de citoyens sont pauvres avec un seuil de pauvreté à 1128 euros. Cela fait 35 ans que la pauvreté ne baisse pas. Rappelons aussi qu'une personne au RSA perçoit 635,70 euros, seule et sans APL, et qu'une personne isolée avec enfant a une allocation de 953,50 euros sans l'APL.

Les emplois créés sont des missions d'intérim et des CDD, des temps partiels contraints. La baisse du chômage est surtout venue de la création d'1 million d'entreprises d'auto -entrepreneurs dont le revenu mensuel est de 600 euros pour la grande majorité. Ces emplois sont en général des fabriques de travailleurs pauvres ! Au moment où la pression exorbitante est mise sur la nouvelle convention d'assurance- chômage en négociation avec les syndicats, seuls 36,4 % des chômeurs perçoivent une indemnisation (OFCE 2022).

Pour sa part, *le non recours au RSA concerne 2 tiers des personnes qui y auraient droit soit 5,7 milliards d'euros ,somme qui était de 10 milliards d'euros non réclamés en 2014 !!*

L'autre chiffre important est la radiation de 58000 demandeurs d'emploi en 2022 car malades, handicapés, aidants, ils n'étaient pas disponibles à la recherche d'un emploi.

Le parti pris politique est bien l'accompagnement du capitalisme financier et de ses spoliations.

Citons les 80 à 100 milliards d'euros d'évasion fiscale, les 156 milliards d'euros par an qui sont donnés sans contrepartie aux entreprises (2 fois le budget de l'Education Nationale, source RES

2022). Bien entendu, ces sommes finissent dans la poche des actionnaires : 170 milliards de profits pour le CAC 40 en 2022 !

Nous allons faire un saut dans l'histoire pour observer la persistance de cette stigmatisation.

Histoire de la stigmatisation des pauvres et précaires.

-Classe ouvrière, classe dangereuse au 19ème siècle.

L'ouvrage de Louis Chevalier : « classes laborieuses, classes dangereuses » (1958, collection Pluriel) montre bien l'attitude de la bourgeoisie dans la première partie du 19ème siècle.

« les classes laborieuses ont pu devenir dangereuses pour la tranquillité publique et l'ordre établi dans la mesure où la misère, le chômage, les mauvaises conditions de vie, de travail, de logement les portaient aux revendications de masse... » Devant la montée du mouvement ouvrier et des idées révolutionnaires au 19ème siècle, il faudra endiguer et réprimer l'organisation des prolétaires pour empêcher la classe ouvrière de partager les richesses.

Mais la peur de la bourgeoisie d'alors est surtout liée aux violences et vols qu'elle attribue aux

classes populaires dans les évolutions démographiques du début du 19ème siècle.

Les réformateurs sociaux après la révolution industrielle vont engager des politiques à partir de la volonté de « connaître les populations pour améliorer les hommes sans changer la société » pour « la classe (prolétaire et pauvre) dangereuse par ses vices, son ignorance et sa misère, les gouvernants demandent que soient indiqués les moyens que l'administration, les hommes riches, les ouvriers intelligents et laborieux pourraient employer pour améliorer cette classe dangereuse et dépravée. » C'est Henri Frégier, chef de bureau à la Préfecture de la Seine qui va répondre à cette demande. « Ecartant toute responsabilité majeure de l'organisation sociale, Frégier fait de la dépravation morale la cause génératrice du crime. Il propose non des réformes sociales mais bien un « plan de perfectionnement moral du pays. »

« Les vertus de la famille, de la simplicité, de l'ordre et de la décence » seront la pierre d'angle des valeurs à donner aux pauvres par l'ensemble des politiques sociales basées sur la charité et le paternalisme. La figure des « dames patronnesses » sensées apporter bonheur et santé au peuple laborieux en érigeant en fait leurs propres valeurs chrétiennes comme modèle, traverse la première moitié du 20ème siècle.

MACRON VEUT CONDITIONNER LE VERSEMENT DU RSA À UN MINIMUM D'ACTIVITÉ, DE 15 À 20 HEURES HEBDOMADAIRES

L'État social qui se reconstruit après la seconde guerre mondiale amène des politiques sociales et des droits sociaux ainsi qu'une professionnalisation des travailleurs sociaux, professions laïques créées pour accompagner « les populations indigentes et inadaptées » qui ne peuvent pas devenir ouvriers d'industrie ou fonctionnaires dans ces « 30 glorieuses ». Les formations de ces « hussards du social » ont un fondement catholique social mettant l'accent sur l'étude des aspects relationnels et comportementaux par la psychologie, passant sous silence la sociologie et l'analyse de la question sociale permise par les sciences

MAIS S'IL Y A DE QUOI
BOSSER 15 À 20H PAR SEMAINE,
POURQUOI NE PAS ME FAIRE
UN VRAI CONTRAT DE TRAVAIL ?

ET POURQUOI PAS
UN VRAI SALAIRE,
NON PLUS ?

AH, AH,
L'AUTRE !
N'IMPORTE
QUOI !



politiques introduites seulement dans les années 75- 80.

Le tournant de la rigueur en 1983 et les restructurations du capitalisme amèneront désindustrialisation et chômage de masse. Ainsi, de 1975 à 1985 le chômage a connu 10 années de hausse tendancielle ininterrompue avec une forte augmentation du chômage structurel. La création du revenu minimum d'insertion en 1988 en France se situe avant le Traité de Maastricht en 1992 qui sacralise l'économie de marché « libre et non faussée » au détriment des droits sociaux des populations européennes. Même la charte sociale reste une arlésienne !

En France : du RMI au RSA ,maîtres-mots les travailleurs pauvres et la flexibilité.

En 1988, le gouvernement Rocard crée le RMI. On ne sait pas identifier « la grande pauvreté », les « nouveaux pauvres » et les « précaires » embauchés en CDD et missions d'intérim à tour de bras. Cette création s'appuie sur le préambule de la constitution de 1946, « qui n'avait pas trouvé jusque là de traduction concrète et opérationnelle » : le droit à la subsistance, à des moyens d'existence pour tout citoyen.

L'insertion sociale et le parcours d'insertion vont alors se situer dans une approche globale des difficultés de la personne au RMI.

En 1998, l'anniversaire du RMI arrive au moment où le nombre de bénéficiaires a considérablement augmenté, atteignant 1 million de personnes.

Ainsi en 2003, l'Etat confie aux départements la gestion de l'allocation et de la partie « insertion ».

Cette loi introduit surtout l'importance de l'insertion professionnelle. *« Les actions relevant de la santé et du logement ne sont plus que secondaires. »*

La loi de cohésion sociale de 2005 infléchit encore vers l'insertion professionnelle en incitant principalement aux partenariats avec les acteurs économiques, les entreprises (placer rapidement les allocataires sur le marché de l'emploi). Les départements doivent désormais contribuer financièrement aux contrats aidés pour les personnes au RMI, ce qui est aussi l'un des facteurs explicatifs de cette propension.

En 2009, sous la présidence Sarkozy, est créé le Revenu de Solidarité Active. Les allocataires sont accompagnés vers l'emploi assorti d'aides financières. La communication gouvernementale veut « favoriser le retour à l'emploi et venir en aide aux travailleurs les plus pauvres ».

Ces évolutions sont sous tendues par « un raisonnement implicite qui consiste à penser que les pauvres le seraient de leur fait, c'est à dire qu'ils refusent le travail qui leur est potentiellement proposé et qu'il faut les inciter plus fortement et les responsabiliser. »

L'idée de parcours d'insertion, qui sous entend une progression par étapes, n'est plus à l'ordre du jour.



L'exemple de l'Angleterre de Tony Blair : lutte contre la pauvreté après plus de 20 ans d'ère Thatcher.

Dans ces années, ce « stock » de « pauvres » devient gênant pour l'ensemble des gouvernements européens. Accompagnant le néo libéralisme et sa violence sociale, Tony Blair en Angleterre va le « dissoudre » dans des politiques du « welfare to work ». Alors que 12 millions de britanniques vivent alors avec moins de 60 % du revenu médian (seuil officiel de pauvreté), ce système coercitif de flexibilité du travail (contrat de travail 0 heure/même pour les travailleurs qualifiés et travail à temps partiel contraint créant de nombreux travailleurs

pauvres) a fait fondre les chiffres du chômage. Ainsi ce mécanisme est assorti d'un traitement statistique du chômage qui établit à seulement 4, 7% le nombre de demandeurs d'emploi.

Comme l'écrit dans son article de juin 2005 Bernard Durand : « ces pratiques néolibérales (à base, en même temps de privatisations de l'ensemble des services publics) ne manqueront pas d'être soutenues et relayées (au niveau européen). » En effet, la précarité, *la flexibilité du travail* vont être la base du traitement social du chômage et atteindre des niveaux conséquents.

En France, l'idéologie anti pauvres toujours présente va aussi s'assortir d'une stigmatisation fondée sur les termes de « fraudeurs », « assistés », « parasites sociaux », « inutiles sociaux », parachevant l'attaque et la pression sur les personnes depuis longtemps au chômage et bénéficiaires des minima sociaux.

... Des émules en France et quelques années plus tard , journalistes et économistes dénoncent les chômeurs et « tous ceux qui travaillent pour les aider » c'est à dire les travailleurs sociaux.

En 2011, Gérard Alain Slama, journaliste et Michel Godet, économiste s'en prennent avec une grande violence verbale aux assistés et à tous les professionnels qui les accompagnent car ces derniers gagnent leurs salaires en aidant ces « assistés », et ils ne sont pas efficaces pour les

mettre au travail.! Les associations caritatives sont les seules structures efficaces, selon eux. L'opinion publique est ainsi préparée à entendre Laurent Wauquiez (LR) proposer 5 heures obligatoires d'activités pour les personnes au RSA, donc du travail gratuit pour les allocataires ainsi que pour leurs accompagnateurs. L'idéologie de la moralisation des pauvres qui n'ont besoin que des entreprises et des associations caritatives pour les sortir de l'assistanat dont ils ne voudraient pas sortir est décomplexée et triomphante !

13 ans après, cette idéologie anti pauvres a tellement pénétré l'opinion publique que ce n'est pas 5h mais de 15h à 20 h d'activités que doivent obligatoirement faire, sous peine de se voir suspendre leur allocation, les personnes allocataires du RSA dans les nombreuses expérimentations départementales en cours en 2024. La généralisation de France Travail doit avoir lieu en 2025.

La moralisation des pauvres, nos concitoyens est une construction sociale et politique en vue de favoriser des intérêts économiques des plus riches... C'est ce que nous n'accepterons pas dans nos combats à venir pour décrypter et combattre toujours et encore des politiques qui désignent opportunément à la vindicte publique pauvres et précaires.

MaD

Sources :

- *Extraits de l'article d'Olivier Faure professeur d'histoire Université Lyon 3 ans l'article : « la naissance des classes dangereuses , entre mythe et concept », rhizome numéro 23, juillet 2006 , dossier, danger, Dangerosité et peur : récuser le pouvoir prédictif.*
- *Le Revenu de Solidarité Active , un nouvel horizon pour le travail social par Geneviève Besson, sociologue. Informations sociales n.152 02/2009.*
- *Geneviève Besson. Informations sociales numéro 152.*
- *Le contrat 0 heure se développe de façon exponentielle après la crise économique de 2008. C'est un contrat sans heures de travail indiquées. Seules les heures effectivement réalisées pour l'employeur sont rémunérées. Le travailleur doit pouvoir se rendre disponible à n'importe quel moment de la journée.*
- *Benard Durand : « l'Europe à l'épreuve du blairisme » l'humanité. 24/06/2005.*

GILBERT DELAHAYE - MARCEL MARLIER

martine
traverse la rue pour
trouver un boulot...



MÉTHANISEUR D'ENGIE À GUÉRET



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR FINANCER L'APPEL DEVANT LA JUSTICE

Le tribunal administratif de Limoges a jugé nos arguments recevables. Nous devons maintenant le prouver devant la cour administrative d'appel de Bordeaux !

Pour Biosyl, la mobilisation est très forte et dépasse le département : Canopée, La Montagne Limousine sont très actifs aux côtés de FNE23.

Pour plus de précisions, vous pouvez aller sur le site du collectif Forêt Debout 23 : foretdebout23@lavache.com ou www.canopee.org.

Pour l'heure, Biosyl et son porteur de projet M. de Cokeborne sont ralentis par une erreur concernant l'implantation de l'usine par rapport au PLU, une partie sur la commune de St Fiel étant malencontreusement prévue sur une zone classée zone naturelle. C'est ce qui a décidé la Région à reporter l'attribution d'une subvention de 650 000 euros à Biosyl.

Dans l'attente d'une loi à venir pour une gestion durable des forêts, les citoyens restent mobilisés.

Petite anecdote qui en dit long sur l'état d'esprit de nos responsables locaux. Mr Correia, président de la Com d'Agglo du Grand Guéret qui a fait promesse de vente des terrains aux entreprises concernées ne se sent pas engagé par les conséquences de ces implantations d'usines puisque l'Etat, en l'occurrence la Préfète n'engage aucune d'étude d'impacts, aucune évaluation environnementale ni aucune enquête publique !!!

Ce qui n'empêche donc pas Mr Correia d'être candidat sur une liste aux élections européennes du Centre Gauche intitulée : « Europe, Territoires, Ecologie » ... Demandez lui le programme !

Pour de nombreux habitants de la Com d'Agglo du Grand Guéret, la lutte continue contre l'implantation du Méthaniseur Industriel porté par Engie et celle juste à côté de l'usine à pellets Biosyl. Pas parce qu'on est contre tout, juste parce qu'on est contre ce qui peut s'avérer disproportionné et qui au final ne servira que les intérêts des grands groupes industriels aux dépens des habitants du territoire.

Concernant le méthaniseur, dès le 5 Fév, nous avons déposé un recours devant le Tribunal d'Appel de Bordeaux. Aujourd'hui, compte-tenu d'une régression du Droit de l'Environnement, c'est au collectif CVMIE (Collectif Vigilance Méthaniseur Industriel Engie) de fournir un niveau de preuves aussi performant que celui d'une étude d'impacts qui devrait normalement revenir au porteur de projet. Ceci s'appelle inversion de la charge de la preuve. Le principe de précaution a été pulvérisé par rapport aux installations classées ICPE ! C'est la nouvelle politique du gouvernement: nécessité d'aller vite...on allège les contraintes !

C'est donc au Collectif de faire la preuve, c'est aussi au Collectif de payer les experts (qui doivent être reconnus par les tribunaux). C'est ce à quoi on s'emploie actuellement.

Pour nous soutenir, nous avons ouvert un financement participatif, toute contribution si modeste soit-elle, sera la bienvenue.(cf pièce jointe).

LE PROJET D'ENGIE C'EST :

- Une usine surdimensionnée
- Un fonctionnement flou
- Des émanations toxiques
- Des cultures pour l'alimenter
- Un trafic routier considérable
- Des épandages non sécurisés
- Des risques d'explosion et d'incendie
- Une pollution de l'air de l'eau et du sol
- Une dépréciation de l'immobilier etc...

Voulons-nous sacrifier nos terres agricoles, nos eaux, la sécurité des habitants, pour une production de gaz dérisoire?

ENSEMBLE DONNONS-NOUS LES MOYENS DE PROUVER QUE CE PROJET EST DANGEREUX,

AIDEZ À FINANCER L'ACTION EN JUSTICE !



www.cvmie-gueret.org



france.nature.environnement23@gmail.com
<https://www.fne23.fr/>

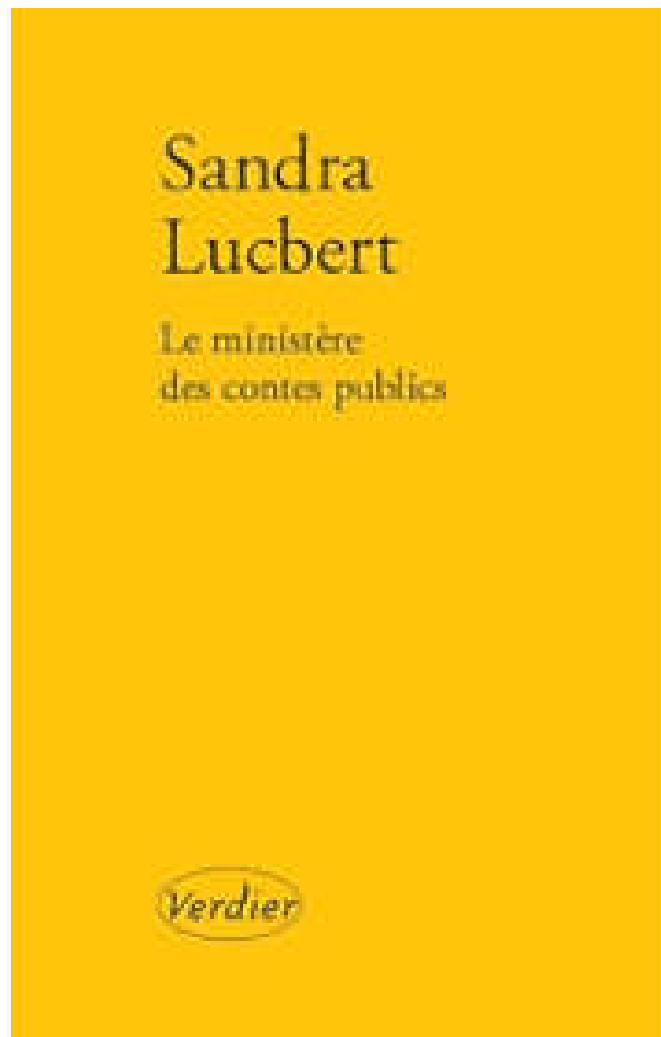


FNE

*« C'est la «démocratie» qui entretient l'idée stupide qu'on pourrait avoir le choix.
Instituez «les marchés», la discussion est close.
Que veulent Les Marchés ?
C'est tout simple : ils veulent la félicité des patrimoines.
Un patrimoine heureux ne peut pas diminuer.
Un patrimoine est heureux s'il augmente.
Dans un patrimoine heureux, il y a des titres de la dette publique.
Pour que ce patrimoine heureux puisse le rester, il faut qu'il soit remboursé avec intérêts.
On ne laissera pas l'État faire défaut.
On ne laissera pas l'État s'approcher des points où il pourrait faire défaut.
Et risquer de ne plus payer sa dette.
L'État doit être fiable – pour ce qui touche à nos profits.
Alors les marchés surveillent les États, leur font répéter.
La Dette Publique c'est Mal, et cessons d'arroser le sable.
Le défaut s'éloigne, les Marchés approuvent, les titres de la dette publique s'apprécient.
Les patrimoines se félicitent. »*

Sandra Lucbert

« Le Ministère des comptes publics » Verdier 2021



Sur le front du Linky—N ième procès UFC que choisir / Stéphane Lhomme

9

Message de Stéphane LHOMME militant de la première heure contre le compteur Linky :

« Bonjour à toutes et tous,

nous n'avons pas encore le document écrit de la Cour d'appel de Paris mais il nous est confirmé oralement que, pour la n-ième fois, la direction de l'UFC-QueChoisir est déboutée de ses procédures lancées contre moi. Après 8 ans de procédures de leur part, toutes perdantes, on peut estimer que cette victoire est définitive !

- La défaite est donc totale pour la direction de l'UFC-QC, sa journaliste Mme Chesnais et son chargé de mission M. Mouchnino (sachant que ces deux derniers ont été instrumentalisés pour multiplier les procédures et de fait me nuire financièrement à défaut d'y arriver juridiquement)

- Il est de fait confirmé que, depuis 2015, et malgré nos protestations et rectifications, et les nombreux procès gagnés par nous, la direction de l'UFC a menti continuellement en prétendant qu'il était "impossible de refuser le compteur Linky" et que, suite à un tel refus, les usagers risquaient de se voir "couper l'électricité"

Pour mémoire, dès mars 2016 avec une directive officielle de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), il était avéré que la seule contrepartie pour les "refuseurs de Linky" serait d'avoir à acquitter à partir de 2023 une simple facturation (et non une amende ou pénalité), ce qui a été ensuite confirmé et précisé par une nouvelle directive de la CRE de mars 2022.

Qui plus est, et ce au moins jusqu'en 2025, on échappe totalement à cette facturation en faisant au moins une auto-relève par an sur le site web d'Enedis (cf <http://refus.linky.gazpar.free.fr/menace-facturation.htm>)

La mise en place de cette facturation est l'aveu clair par les autorités qu'il est parfaitement légal de garder son compteur ordinaire et, de fait, de refuser le Linky, comme expliqué par nos soins à de nombreuses reprises comme par exemple ici :

<https://www.politis.fr/.../enedis-avoue-enfin-que-le...> ;

Je remercie une nouvelle fois toutes les personnes qui m'ont soutenu au long de ces 8 ans de procédures qui se soldent par dix jugements en défaveur de la direction de l'UFC !

Continuons à résister contre le totalitarisme numérique qui prend hélas de nombreuses autres formes en plus des compteurs communicants...

Stéphane »



Dans la première partie nous avons vu que le néolibéralisme s'est constitué contre l'intervention de de l'État dans le domaine économique, usant des contre exemples du régime nazi puis de régimes soviétique et des républiques socialistes d'Europe de l'Est. Deux moments importants ont forgé la théorie néolibérale : le colloque Walter-Lippmann (1938) et la création de la société du Mont Pélérin (1947), abordés dans les parties 2 et 3 de l'article précédent (1). Dans ce nouvel article intitulé néolibéralisme 2/2, nous allons poursuivre avec une quatrième partie consacrée à l'implantation mondiale du néolibéralisme. Mais ce ne sera pas suffisant pour épuiser la compréhension et la définition du terme néolibéralisme. Il nous faudra ajouter deux autres articles (non prévus) sur ce terme que nous retrouverons dans les prochains numéros du bulletin d'ATTAC Limousin.

4 - La diffusion mondiale du néolibéralisme 1990-2008.

Cette période commence dans les années 80-90. Les principes néolibéraux vont s'appliquer un peu partout et l'utilisation du terme "néolibéral" va exploser. A cela deux grandes raisons, la mondialisa-

tion économique et la dérégulation financière. Comment cela s'est-il réellement passé ?

Tout d'abord 1989, différents économistes et experts internationaux vont concrétiser leurs convictions néolibérales dans un document appelé le « consensus de Washington » (2). Ce sera l'économiste américain John Williamson qui va le rédiger sous la forme de dix règles, très inspirées, bien sûr de l'école de Chicago (voir la partie 3 de l'article précédent (1)). A cette même époque l'Amérique Latine, et plus généralement les Etats du Sud global connaissent crise économique, hyperinflation, et instabilité politique (cette période est souvent appelée la « décennie perdue »). Ces pays se trouvent dans l'obligation de demander l'aide des institutions financières mondiales (7) que sont le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM). Les Etats-Unis étant les principaux bailleurs de fond de ces deux organisations, le trésor américain (la Fed), agit comme un troisième acteur. Ces institutions acceptent de prêter des fonds uniquement si les Etats demandeurs s'engagent à « se réformer » pour appliquer le « consensus de Washington ». Cela donnera les fameuses politiques d'ajustement structurel imposées par le FMI qui oblige d'adopter des « stratégies de développement favorable au marché » : dérégulation, réorientation des dépenses



**LONG LIVE THE INVINCIBLE NEO-LIBERAL
REVOLUTION AND DAVID CAMERON THOUGHT!**

Sponsored by: BARCLAYS M amazon.com GS SHELTER TESCO Apple News Corporation Mercedes Coca-Cola

publiques, ouverture à la concurrence (3) Le remède va être pire que le mal les dettes publiques vont exploser. La priorité sera alors de payer les créanciers des pays du Nord, au détriment des politiques publiques et des droits fondamentaux de la population. (4)

Deuxième événement, les dirigeants de centre-gauche qui vont succéder à l'ère Reagan et Thatcher « pensent pouvoir concilier, d'un côté, une politique sociale reposant sur des services publics importants et une solidarité nationale plus développée que chez leurs prédécesseurs et d'un autre côté, une politique tournée vers le secteur privé et le libre jeu du marché, tous deux vus comme le moteur du développement économique. » (5). C'est ce qu'on appellera la « Troisième Voie » (appelée aussi insidieusement « realpolitik », ou « pragmatisme économique ») théorisée par Anthony Giddens, économiste et enseignant-chercheur à la London School of Economics et portée par les politiques de Bill Clinton, Gerhard Schröder, Tony Blair, Lionel Jospin et d'autres dirigeants européens. Les personnalités se définissant de gauche tireront un trait définitif sur l'intervention directe de l'État dans l'économie, d'autant que l'Union Soviétique, incarnation de l'économie planifiée, s'est disloquée en 1991, ouvrant ainsi un peu plus la sociale démocratie aux idées néolibérales. Troisième circonstance de l'avancée de l'ordre néolibéral mondial, la multiplication des traités commerciaux de libre-échange sous l'égide de l'OMC (6). C'est le premier pilier fondamental du néolibéralisme du manifeste altermondialiste d'ATTAC publié en 2006: le libre échange et la libre circulation des capitaux. Puis ce sera en 2007 au terme de 3 ans d'oppositions, l'adoption « définitive » du traité constitutionnel européen (appelé traité de Lisbonne) qui fait référence de manière ambiguë à la notion d'« économie sociale de marché ». Nous y reviendrons dans la partie suivante.

Enfin et surtout la dérégulation financière va accélérer la mondialisation économique avec la création d'un marché planétaire des capitaux et l'explosion des fonds spéculatifs. Cette dérégulation avait commencé avec la disparition en 1971 du système des parités stables entre les monnaies (7) qui va permettre la spéculation sur les devises, renforcées par la suppression du contrôle des changes (8) qui sera effective en Europe en 1990. Ensuite, la désintermédiation, qui est la possibilité pour les emprunteurs privés de se financer directement sur les marchés financiers sans avoir recours au crédit bancaire. Et pour finir, le décloisonnement des marchés : les frontières qui compartimentaient les différents métiers de la finance sont abolies, permettant aux opérateurs de jouer sur de multiples instruments financiers (dont les fameux produits dérivés). « Grâce aux liaisons par satellite, à l'informatique et à Internet, la mondialisation se traduit par l'instantanéité des transferts de capitaux d'une

place bancaire à une autre en fonction des perspectives de profit à court terme. Les places boursières du monde étant interconnectées, le marché de la finance fonctionne en continu. Une économie virtuelle est née, déconnectée du système productif : au gré des variations des taux d'intérêt des monnaies et des perspectives de rémunération du capital, la rentabilité financière des placements devient plus importante que la fonction productive. » (9). Cette dérégulation financière va atteindre son apogée lors de la crise financière de 2008 (appelée la crise des « subprimes »). Ainsi en 20 ans, le néolibéralisme est devenu une triste réalité et une hégémonie économique et culturelle. Quelles en sont ses ressorts ? Ce sont ses opposants qui vont nous aider à mieux le circonscrire dans les prochains articles (10).

JPB

Notes

- (1) page 14 du dernier bulletin ATTAC Limousin n° 133 mars-avril 2024
- (2) https://www.toupie.org/Dictionnaire/Consensus_washington.htm
- (3) Contrairement à ce qui est enseigné aux élèves de terminale en Sciences Économiques et Sociales : « L'internationalisation des échanges s'est progressivement mise en place sous l'impulsion de pays choisisant volontairement ????? de réduire leurs barrières aux échanges. »
- (4) Conclusion : l'impact du « système dette » : <https://www.cadtm.org/Conclusion-l-impact-du-systeme>
- (5) « Le néolibéralisme a-t-il un avenir ? » Thomas Lepeltier NOV 2023 https://www.scienceshumaines.com/le-neoliberalisme-a-t-il-un-avenir_fr_46556.html
- (6) L'OMC a été créée en avril 1994 par les accords de Marrakech, Cet accord met fin au GATT (general agreement on tariffs and trade) mis en place en 1947 et qui était la matrice d'un commerce international conforme au principe du libre-échange Il est reproché au GATT son incapacité à « étendre la libéralisation des échanges à certains domaines encore marqués par un fort protectionnisme (agriculture, services, propriété intellectuelle) » !!!!
- (7) Ce sont les fameux accords de Bretton Woods signés en 1944 dessinant les grandes lignes du système financier international autour du dollar américain avec la création du FMI, de la Banque Mondiale (BM) et du GATT.
- (8) Le contrôle des changes est une série de mesures prises par un État pour lutter contre la fuite des capitaux et la spéculation sur sa monnaie et les actifs économiques.
- (9) « Qu'est-ce que la mondialisation ? » Sylvie Brunel *Sciences Humaines N° 180 - SPÉCIAL - mars 2007* https://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-que-la-mondialisation_fr_15307.html#
- (10) Ce seront les parties à venir néolibéralisme 3/4 et 4/4

Marseille a accueilli le premier rendez-vous de l'European Common Space for Alternatives (ECSA), un réseau européen en construction qui se donne pour ambition de créer une dynamique européenne afin de faire front commun contre le néolibéralisme et l'extrême-droite.

Dans le comité de pilotage qui a organisé l'évènement on retrouve aussi bien l'Assemblée européenne des Citoyens (AEC) qu'Another Europe is Possible, Transform Europe, Global Justice Now, Attac France (mais aussi Deutschland, Espana...), la Ligue des droits de l'Homme (LDH), la Maison commune de la décroissance, le CADTM, Université Populaire de Marseille Métropole, Marseille pour l'Ukraine...

Attac France a largement contribué à l'organisation de cet évènement.

Des centaines d'activistes ont convergé de toute l'Europe vers la cité phocéenne. Ils ont fait entendre la voix de la société civile pour une Europe sociale, écologique, pacifique et démocratique, à l'opposé de la résurgence des nationalismes et des autoritarismes en Europe.

J'étais présente à ce rassemblement, ce bref compte rendu est très partiel, un compte rendu

plus exhaustif sera fait par l'organisation et lisible sur le site de l'ECSA.

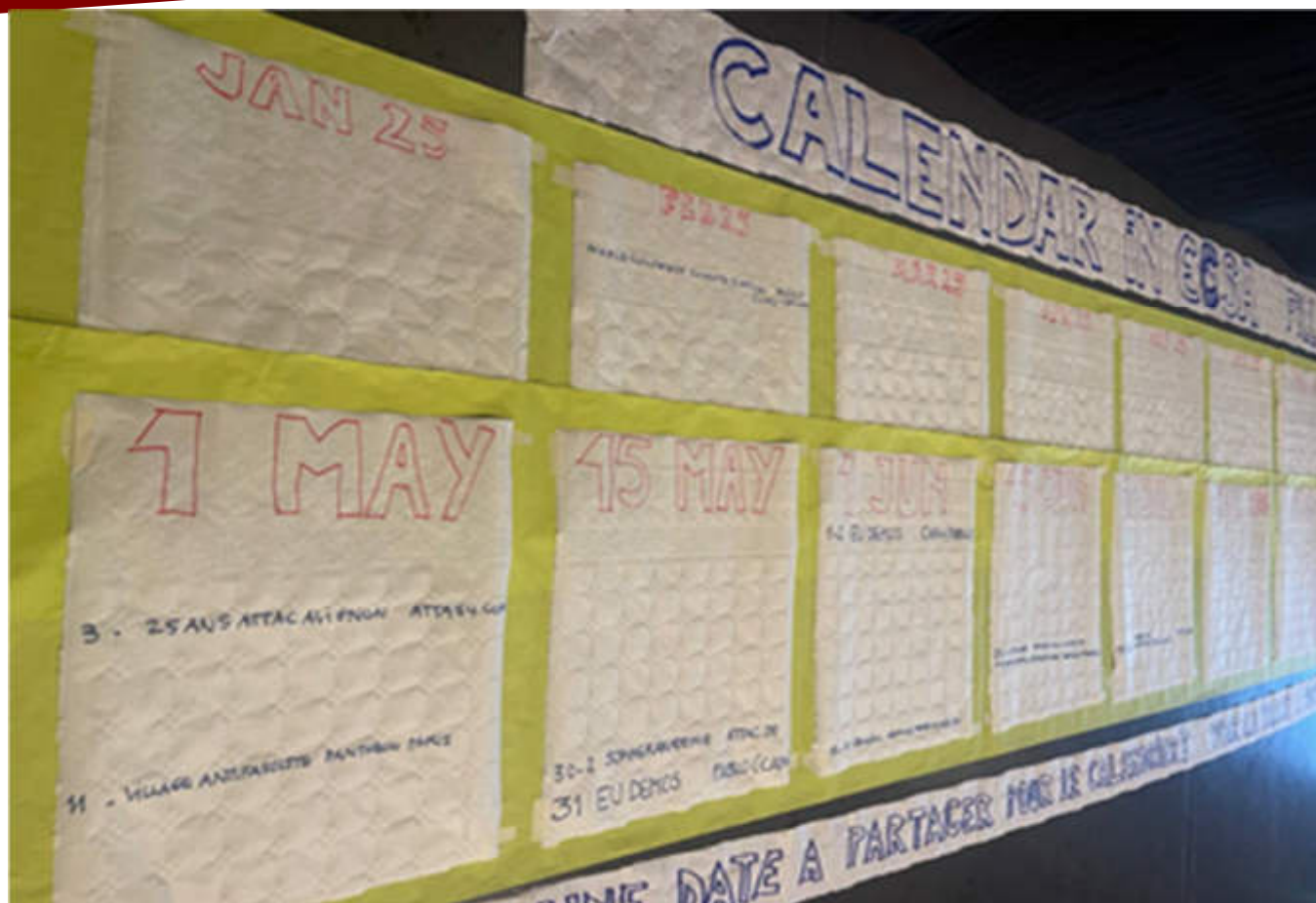
(<https://spaceforalternatives.eu/fr/accueil/>)

La multitude d'ateliers et conférences organisées de façon simultanée ne permet pas de suivre l'ensemble. Ces trois jours ont été rythmés par environ 80 ateliers co-organisés par les porteur-euses d'activités (en français, anglais, espagnol, italien...), des plénières et des projections pour se former, échanger... Ceci organisé dans quatre thématiques (les « containers ») : Il n'y a pas de planète B (container 1), pour l'émancipation et la solidarité (container 2), le pouvoir au peuple (container 3) et Lutter et gagner ensemble (container 4).

Les organisations ont tenu leur stand d'info, dont Attac France .

Je me suis particulièrement concentrée sur la thématique « Il n'y a pas de planète B », dans le cadre duquel j'ai co-organisé pour Attac avec l'association « Génération lumière », un atelier intitulé « Combattre l'extractivisme pour une transition écologique altermondialiste ». Dans cet atelier, différents témoignages sur des luttes contre l'extractivisme dans différents pays du monde ont été montrés, mais cela a surtout permis de faire se ren-





contre « Génération lumière » qui lutte contre l'extractivisme du Coltan en RDC, et Stopmine03 qui lutte contre le projet d'une mine de Lithium dans l'Allier. Ces deux minerais sont particulièrement impliqués dans la transition écologique et dans les équipements numériques pour le Coltan. (La prochaine lettre de l'espace écologie et société d'Attac parlera plus particulièrement du Lithium).

Attac France a proposé par ailleurs une quinzaine d'ateliers sur des thématiques variées.

Les Attac d'Europe se sont réunies pour proposer deux thématiques :

- 1) En finir avec l'ère des énergies fossiles, pour un traité international visant à interdire l'extraction de ces énergies (proposé par Global Justice Now, Corporate Europe Observatory, Amis-de-la-Terre Europe) ;
- 2) une campagne des 3 taxes pour un système fiscal équitable et progressif en Europe (proposée initialement par Attac France).

A l'issue des débats, l'assemblée générale finale a fait le bilan par thématique/container en clarifiant ce sur quoi il y avait accord, en précisant et exprimant les divergences et en donnant une vision d'ensemble de ce qui s'est dit.

En ce qui concerne plus particulièrement le point 1 - il n'y a pas de planète B - il y avait accord pour dénoncer le lien entre colonialisme européen et épuisement des ressources dans le sud global, pour en finir avec les énergies fossiles et pour aller vers une transition juste qui ne soit pas colo-

niale en étant vigilant sur la montée en puissance de l'extractivisme des minerais voulue par l'Europe ; pour cela il faudra réapprendre à « habiter la terre ».

Il y avait des divergences sur les stratégies à adopter pour militer dans ce sens.

Il a été discuté de l'avenir de ce cadre commun qu'est l'ECSA, et proposé l'élaboration d'un calendrier commun des luttes. Celui-ci a démarré, construit durant ce Week-end « manuellement » (cf photo). Il sera ensuite accessible en ligne sur le site de l'ECSA et mis à jour par chacun et chacune régulièrement.

Calendrier concernant l'extractivisme :

- 25 Mai à Echassière dans l'Allier : mobilisation contre le projet de mine de Lithium (Stop Mines 03)
- du 23 juin au 16 juillet 2024 Marche de Besançon à Strasbourg proposée par Génération Lumière (détails sur le site : <https://generationlumiere.fr/campagne-contre-lextractivisme/>)
- A été noté aussi l'évènement Bassines Non merci du 16 au 21 Juillet dans le Poitou et bien d'autres encore

Marie Paule MURAIL

Membre de l'espace de Travail Mobilisation Internationale et Écologie et Société

On pourrait en rire si seulement c'était drôle !!!!!

Certains patients de la polyclinique de Limoges ont reçu l'information ci-dessous en provenance de la direction de la polyclinique.

Après avoir mis en place une taxe parking sur l'ensemble des sites de la polyclinique de Limoges la direction de celle-ci pleure pour le maintien des dividendes !!! L'état fait une différence entre l'hôpital public et les cliniques privées. Pourtant quoi de plus normal !! Jusqu'ici nous sommes les premiers surpris de cette différence de traitement. D'habitude Mc Kinsey conseille l'état à l'inverse en favorisant le privé. Mais pour une fois que l'état priorise le service public (en tout cas en apparence) nous n'allons pas crier au loup sur cette différence de financement. Rappelons nous également que cette année, on souffle les 80 ans du conseil national de la résistance qui a permis la mise en place de la sécurité sociale qui est sans cesse attaquée par les libéraux.

Pour revenir au courrier de la polyclinique, pire les mêmes directions, qui pratiquent la pression salariale et la stigmatisation syndicale tout au long de l'année, appellent leurs salariés à se mettre en grève le 3 juin. Heureusement les organisations syndicales de salarié-es ne sont pas dupes (voir tract CGT en PJ) et refusent de se compromettre avec les actionnaires. Les intérêts ne sont pas les mêmes. Vous le vivez probablement chaque fois que vous vous rendez en clinique ou bien à l'hôpital (file d'attente, manques de moyens, visite à la chaîne, pas le temps pour l'écoute, ...) jusqu'ici nous n'avons pas beaucoup entendu les actionnaires de l'hospitalisation privée sur ces sujets.

Attac87 continue à défendre le service public pour tous et à privilégier les financements de l'état pour les administrations/institutions publiques et non pour les actionnaires.

BLT



POUR DÉFENDRE L'ACCÈS AUX SOINS DES FRANÇAIS, DÉFENDONS L'HOSPITALISATION PRIVÉE !

Chère patiente, cher patient,

Aujourd'hui, nous nous adressons à vous avec une urgence capitale pour la préservation de votre système de santé.

En effet, **le Gouvernement a porté un coup sévère à l'hospitalisation privée** en refusant de donner aux cliniques et hôpitaux privés les moyens d'accomplir leurs missions pour 2024, malgré une inflation record qui frappe le secteur.

Ces annonces actent de façon assumée un soutien clairement différencié entre le secteur hospitalier public et le secteur hospitalier privé. En 2024, le Gouvernement a décidé d'augmenter les financements des établissements privés de 0,3% (très en deçà de l'inflation) contre +4,3% pour le secteur public. **C'est 14 fois moins.** Cette décision marque une discrimination forte envers notre secteur. Elles actent également une **injustice forte envers les personnels soignants** du secteur privé, déjà bien moins rémunérés que dans le secteur public pour des missions équivalentes, en l'absence de financements contribuant aux revalorisations salariales.

Pénaliser l'hospitalisation privée qui prend en charge **35% de l'activité hospitalière en France pour 18 % des dépenses publiques**, c'est pénaliser l'ensemble du système de santé et porter préjudice à tous. C'est aussi mettre en danger les établissements de santé comme le nôtre qui assure une grande part de l'offre de soin dans les territoires. La Polyclinique de Limoges assure 60% des chirurgies, 40% des urgences, 40% des traitements du cancer, 25% des naissances... dans la Haute-Vienne.

Les premiers à subir les conséquences de cette injustice seront les 100 000 patients accueillis à la Polyclinique et qui font confiance à l'hospitalisation privée pour les soigner en proximité.

En réponse, la Polyclinique de Limoges répondra à l'appel à la grève lancé par la Fédération de l'Hospitalisation Privée à compter du 3 juin prochain.

Ensemble, faisons entendre notre voix et défendons notre droit à des soins de qualité, accessibles à tous et partout sur le territoire.

Signez la pétition pour nous permettre de continuer à vous soigner.

Merci de votre soutien !





LES PATRONS DU SECTEUR LUCRATIF APPELLENT À LA GREVE LE 3 JUIN POUR OBTENIR DE NOUVEAUX FINANCEMENTS DE L'ETAT

Président de la FHP : « La situation est devenue intenable, nous n'avons plus d'autres solutions que d'entrer en grève pour nous faire entendre. Nous ne pouvons pas rester passifs face à une décision politique qui met en péril nos établissements et compromet l'accès aux soins pour nos patients. Le gouvernement doit ouvrir les yeux, en affaiblissant l'hospitalisation privée, c'est tout le système de santé qu'il affaiblit. »

QUELLE MASCARADE !!! QUELLE DÉMAGOGIE !!!

Les Fédérations Patronales tentent d'imposer des critères classants par l'avenant 33 « salaires au mérite » en lieu et place de la valeur du point.

Nous ne pouvons pas manifester avec les employeurs le 3 juin prochain, nos intérêts ne sont pas les mêmes que ceux de nos patrons. Depuis quand le patronat rémunère-t-il des grévistes ? D'habitude ils appellent plutôt les huissiers ou l'ARS pour des réquisitions illégales.

Au lieu de revaloriser les salaires, nos patrons choisissent de donner des primes défiscalisées sans que jamais les actionnaires ne mettent la main à la poche. Les salaires ne suivent pas le cours de l'inflation !

Alors que la Sécurité Sociale est financée par l'effort collectif de tou.te.s les salarié.e.s, cautionner cette démarche équivaut à scier la branche sur laquelle nous sommes assis.

N'oublions pas le CICE (80 milliards d'euros / an de 2014 à 2019 !) qui s'est transformé en diminution drastique des cotisations employeurs ! Et donc en cadeaux sous forme d'argent public à ces mêmes patrons !

Pas mieux dans le secteur du privé non lucratif où les syndicats employeurs refusent de négocier de véritables augmentations de salaire, au prétexte de mise en œuvre d'une Convention Collective Unique Étendue (CCUE).

- ➔ **N'oublions pas à qui va profiter cet argent si nous acceptons de participer à cette journée !**
 Aux salarié.e.s ? Non.
 Aux résident.e.s et aux patient.e.s ? Non.
 Aux ACTIONNAIRES ? OUI !
- ➔ **La CGT appelle donc tou.te.s les salarié.e.s à boycotter cette journée de « grève » patronale.**



Le soin est la vie, y avoir accès gratuitement est un droit constitutionnel. La santé n'est pas une marchandise et l'argent public ne doit pas financer les actionnaires.

- ➔ **La CGT appelle les salarié.e.s à se mobiliser le 23 mai pour une augmentation des salaires et de meilleures conditions de travail. Nous verrons si nos patrons nous soutiennent !!!!**



Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr



Agenda Militant

HAUTE-VIENNE

- **9 juin** : Foire Bio à Couzeix
- **11 juin à 20h**, l'association Peuples des villes organise la projection/table ronde du documentaire « Les doléances » au Lido à Limoges en présence de la réalisatrice, Hélène Desplanques, avec Fabrice Dalongeville, élu et partie prenante du documentaire et de la chercheuse Manon Pengam qui a travaillé sur les cahiers de doléance en Creuse.
- **2 au 4 aout** : festival des carioles Flavignac.

Plus loin

- **Samedi 11 mai** : gigabassines dans le Puy-de-Dôme — <https://linktr.ee/bnm63>
- **25 mai à Echassières (03)** : événement militant en lien avec l'extraction de Lithium
- **20-21 JUILLET 2024 - STOP MÉGA-BASSINES** - Prochaine mobilisation internationale | Village pour la défense de l'eau du 14 au 19 JUILLET - <https://lessoulevementsdelaterre.org/blog/20-21-juillet-2024-stop-mega-bassines>
- **23 au 25 août** à Saint-Gilles-Croix-de-Vie - Week end orientation stratégique d'ATTAC en vendée. https://enquetes.attac.org/index.php/235729?lang=fr&pk_campaign=Infolettre-3740&pk_kwd=enquetes-attac-org-index-php

CREUSE

- **30 Juin** : Manifestation nationale, défense des forêts à Guéret.

Contact Attac 23 [Nicole Lacôte Chagnon](mailto:Nicole.Lacote.Chagnon@attac.org)
[tél 05 55 41 18 72](tel:0555411872)

CORREZE

- **21 juillet** : foire bio Naves

Contact Attac 19 [F. Perrin 06.83.72.81.08](tel:0683728108)